



## LICENCE PROFESSIONNELLE

Commercialisation  
de produits et services

### DURÉE DE LA FORMATION

- 500 heures à l'UFA OZANAM.

### PUBLIC VISÉ

- Avoir entre 16 et 29 ans révolus (possibilité de dérogations).
- Sans condition d'âge pour les personnes reconnues travailleur handicapé, ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise nécessitant le diplôme, inscrites sur la liste des sportifs de haut niveau.
- Être de nationalité française, ressortissant de l'Union européenne ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

### PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Titulaire d'un BTS ou d'un titre équivalent de niveau BAC+2.

### CODE DIPLÔME

- 2503123D

### FICHE RNCP

- RNCP29631

### DATE D'ÉCHÉANCE DE L'ENREGISTREMENT

- 01/01/2025

### COÛT DE LA FORMATION

- 7 200 €

*Aucun reste à charge ne peut être demandé à l'apprenti ou son représentant légal*

### LIEU DE FORMATION

- 238 rue du Faubourg de Roubaix  
59000 LILLE
- Métro : Saint-Maurice Pellevoisin

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

La Licence professionnelle Commercialisation de produits et services vise à former les apprentis dans plusieurs domaines clés en relation avec la commercialisation, la vente et la gestion des relations avec la clientèle.

#### 1. Double compétence

- Acquérir des aptitudes commerciales.
- Maîtriser l'organisation pour répondre aux exigences de la négociation et de la vente en B2B (business to business).

#### 2. Formation des cadres commerciaux

- Animer le réseau de vente et de distribution d'une entreprise.
- Développer des compétences en négociation et vente, et dans la construction et le suivi des relations commerciales en B2B ou B2C (business to consumer).
- Conquérir et fidéliser un portefeuille clients.

#### 3. Adaptation aux marchés industriels et services interentreprises

- Comprendre la technicité et la complexité des produits.
- Gérer la diversité et les compétences des interlocuteurs.
- Négocier en tenant compte du risque financier important.

### MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Dossier de candidature à compléter en ligne, entretien de positionnement et test dans un délai de 15 jours après réception du dossier dûment rempli et accompagné des pièces justificatives demandées.
- Délais d'accès : en fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage définie par l'entreprise d'accueil.
- Parcours adaptés : adaptation possible du parcours selon les prérequis.
- Handicap : formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap de l'UFA OZANAM).

### MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.
- Moyens pédagogiques : salles de formation équipées, plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.
- Alternance : 1 semaine à l'UFA OZANAM - 2 à 3 semaines en entreprise.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les candidats sont présentés aux épreuves générales et techniques de la Licence professionnelle Commercialisation de produits et services, diplôme délivré par le Ministère de l'Enseignement supérieur.

La validation de la licence professionnelle par blocs de compétences est une approche modulaire qui permet d'évaluer et de valider les compétences acquises par les apprenants de manière progressive. Chaque bloc de compétences représente un ensemble cohérent et évalué de compétences contribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être associé à des crédits ECTS (European Credits Transfer System).

### PASSERELLES, POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

Conçue dans un objectif d'insertion professionnelle, la licence professionnelle vise à acquérir des connaissances et compétences complémentaires dans les secteurs d'activités concernés.

#### Exemples de métiers

Assistant commercial - Chef de secteur - Conseiller chargé de clientèle - Technico-commercial.

## UN CAMPUS LILLOIS, NOTRE VALEUR AJOUTÉE

Situé en plein cœur de Lille, à proximité immédiate des quartiers Euralille et Wazemmes, le Campus Sup' du Groupe OZANAM LILLE offre un environnement d'apprentissage dynamique et accueillant, évoquant l'atmosphère d'un mini-campus urbain. Nos équipes pédagogiques et éducatives s'engagent résolument dans la réalisation d'un projet Campus à la fois audacieux et novateur, conçu pour catalyser la réussite individuelle de chaque apprenant.



## LES ÉPREUVES D'EXAMEN

### UE1 - Outils de développement personnel et professionnel

- SUE11 - Développement personnel (coefficient : 3 - crédit ECTS : 6)
- SUE12 - Application et résolution de problème de gestion (coefficient : 3 - crédit ECTS : 4)

### UE2 - Commercialisation interentreprises

- SUE21 - Organisation et management de l'entreprise (coefficient : 2 - crédit ECTS : 3)
- SUE22 - Marketing industriel (coefficient : 3 - crédit ECTS : 6)
- SUE23 - Négociation interentreprises (coefficient : 3 - crédit ECTS : 5)

### UE3 - Applications professionnelles (coefficient : 2,5 - crédit ECTS : 6)

### UE4 - Relations commerciales interentreprises

- SUE41 - Communication (coefficient : 2,5 - crédit ECTS : 5)
- SUE44 - Négociation commerciale interentreprises (coefficient : 3 - crédit ECTS : 6)
- SUE45 - Organisation de la force de vente (coefficient : 2 - crédit ECTS : 4)

### UE5 - Applications professionnelles

- SUE51 - Stage (coefficient : 6 - crédit ECTS : 5)



## LÉGISLATION EN VIGUEUR

### L'apprentissage : une formation gratuite et rémunérée

Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé. Article L.6211-1 : "La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal." Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : "Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent, à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

### Les aides aux apprentis (susceptibles de modifications selon les textes en vigueur)

Le statut d'apprenti donne accès à un certain nombre d'aides et d'avantages.  
Plus d'informations au 03 20 21 98 81.

## NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

- Réussite à la session d'examen 2023
  - 88%
- Taux net de rupture
  - 0%
- Insertion professionnelle à 6 mois
  - 86% dont 50% à l'emploi et 36% en poursuite d'études
- Insertion dans le métier visé
  - 80%
- Taux de satisfaction
  - 80%

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### Accessibilité handicap

Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilités Réduites (PMR).

### Besoins éducatifs particuliers

Les besoins éducatifs particuliers concernent des apprentis en situation de handicap, malades, à haut potentiel, nouvellement arrivés en France...

Notre pédagogie est adaptée à la diversité des apprenants afin d'individualiser leur parcours de formation. Les apprentis à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques regroupent une grande variété d'apprenants qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des apprenants du même âge quand ils sont dans une situation particulière ou qu'ils souffrent d'un handicap qui les empêche ou les gêne dans leurs apprentissages.

## NOUS CONTACTER

### PÔLE FORMATIONS - UFA OZANAM

50 rue Saint-Gabriel  
59045 LILLE CEDEX  
03 20 21 98 81  
pole.formations@ozanam.eu

### Directeur Pôle Formations

- Thierry MICHEL
- thierry.michel@ozanam.eu

### Assistante administrative

- Karine POTTIER
- karine.pottier@ozanam.eu

### Référente handicap

- Nathalie AVEZ
- nathalie.avez@ozanam.eu

### Chargée de mission Qualité

- Frédérique WESTEEL
- frederique.westeel@ozanam.eu